

## **Troisième phase du programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme**

### **Proposition de la Roumanie**

Vu le fait que la première phase du programme mondial (2005-2009) a eu comme axe principale d'application l'éducation générale pour les droits de l'homme dans le cadre du système d'enseignement primaire et secondaire et la deuxième phase du programme mondial (2010-2014) a eu comme axe principale d'application l'éducation pour les droits de l'homme dans le système d'enseignement supérieur, la formation dans le domaine du droits de l'homme pour les professeurs et pour instituteurs, pour les fonctionnaires publiques, pour les responsables de l'application de la loi et pour le personnel militaire de tous niveaux pour la troisième phase du programme mondial (commençant par l'année 2015), nous proposons que l'axe principale d'application soit **l'éducation des élèves pour les droits de l'homme et pour les droits de l'enfant au niveau de l'éducation non-formelle dans le système d'enseignement primaire et secondaire, par des programmes et des projets spécialisés, et en même temps, l'éducation des adultes pour les droits de l'homme, par des programmes et projets spécialisés.**

Par rapport a une telle axe d'application, dans le tableau suivant, nous précisons les groupes visés/les bénéficiaires, les domaines généraux d'intervention/la thématique et les types majeurs d'activités possibles, correspondantes à ceux-ci.

Groupe visé/Bénéficiaires	Domaine d'intervention/thématique	Types majeurs d'activités
1. Les élèves de l'enseignement primaire et secondaire	L'éducation pour les droits de l'homme et les droits de l'enfant par des programmes et des projets au cadre de l'éducation non-formelle/des activités extracurriculaires	Des projets et des programmes concrets auxquels participent les élèves, sous la coordination des enseignants, et qui visent la connaissance, le respect et la promotion des droits de l'homme et des droits de l'enfant
2. Les enseignants de l'enseignement primaire et secondaire		Des programmes de formation continue pour les enseignants, ayant comme objectif la gestion des projets et des programmes dans le domaine de droits de l'homme et de droits de l'enfant, auxquels participent les élèves.
3. Les adultes qui influencent le grand public	La problématique de la relation entre la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme, par des programmes et des projets dédiés au grand public	Des programmes et des projets destinés au grand public, qui supposent des activités d'information et de débat concernant la relation entre la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme, de plusieurs perspectives (conceptuelle, des attitudes et des valeurs, actionnelle).